



Communauté de Communes Adour Madiran  
Val d'Adour Environnement  
**SPANC du Val d'Adour**

## CONTROLE DE FONCTIONNEMENT

### RAPPORT DE VISITE SUR LE SYSTEME D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF COMMUNE DE SENAC

<b>N° dossier : 6984</b> <b>Nom de l'utilisateur : MARK</b> <b>Prénom : Jeremy</b> <b>Adresse de l'immeuble : 9 RTE DE MANSAN</b> <b>Commune : SENAC</b> <b>Section et n° parcelle(s) : ZC 0013</b> <b>Date de réalisation de l'assainissement : 2018</b>	<b>Propriétaire de l'immeuble :</b> <b>Nom du propriétaire : MARK</b> <b>Prénom : Jeremy</b> <b>Adresse : CHEZ ME BERGERET</b> <b>14 R DES BOURDALATS</b> <b>65140 SENAC</b>
---	---

Visite le : 16/06/2020 à 15 :30

Présent : CORBETT DIANE (Agence ABAFIM)

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN ET DE SON ENVIRONNEMENT :			
Superficie de la parcelle :	36 000 m <sup>2</sup>	Pente du terrain :	Faible <5%
Alimentation en eau potable :	Publique	Nature du sol :	Argile
Présence d'un captage d'eau :	Sur le terrain : Oui Pour conso. humaine ? : Non	Sur terrain voisin : Non identifié	

CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION :				
Type	Nb occupants	Nb equiv. Habitants (EH)	Nb Chambres	Observations
En vente			3	Nb wc : 1 / Nb SdB : 1 / Nb cuisine : 1

COLLECTE DES EAUX USEES :
Regards de collecte (Eaux ménagères / Eaux vannes) : OUI
Destination des eaux pluviales : Fossé

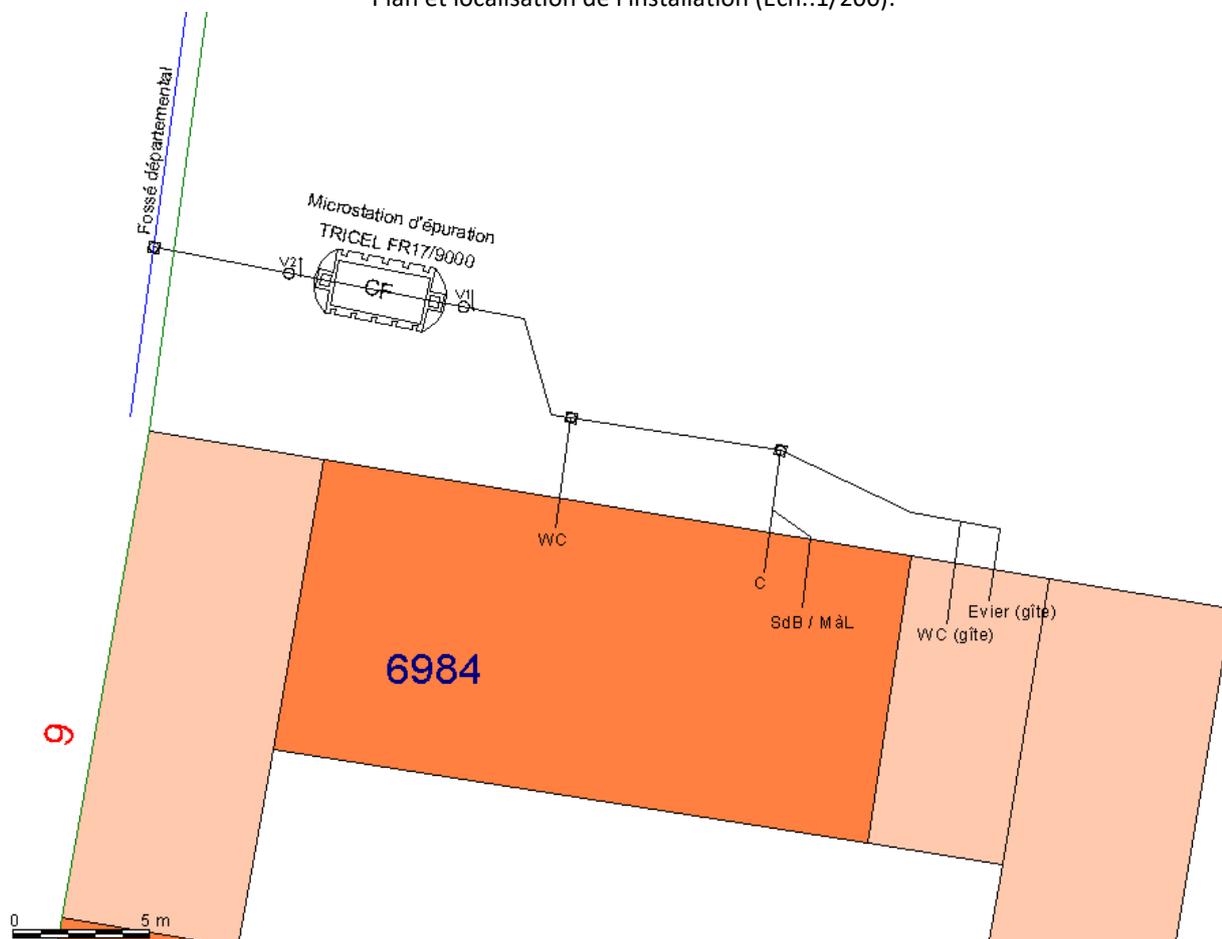
PRETRAITEMENT ET FILIERE DE TRAITEMENT :					EH : EQUIVALENT HABITANT R. : REGARD
Equipement(s) existant(s)	Accès	Dénomination commerciale	Eaux raccordées	Caractéristiques et dimensionnement	
Microstation d'épuration	Oui	TRICEL FR17/9000	Toutes eaux	N° d'agrément : 2011-006-ext7 Titulaire : KMG Killarney Plastics Capacité de traitement (EQH) : 17	

REJET DES EFFLUENTS :			
Vers le milieu superficiel :	Oui	Nature du rejet traité	Toutes eaux
		Nature du rejet prétraité	Pas de rejet
		Nature du rejet brut	Pas de rejet
Dans le sous-sol :	Non	Nature du rejet traité	Pas de rejet
		Nature du rejet prétraité	Pas de rejet
		Nature du rejet brut	Pas de rejet
Exutoire :	Fossé départemental (Route de Mansan)		

EVALUATION DU DISPOSITIF :		Selon le tableau de correspondance de l'arrêté du 27 Avril 2012		
		INSTALLATION SITUÉE EN ZONE À ENJEUX SANITAIRES OU ENVIRONNEMENTAUX		
PROBLÈMES CONSTATÉS SUR L'INSTALLATION DIAGNOSTIQUÉE		<input checked="" type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> Enjeux sanitaires	<input type="checkbox"/> Enjeux environnementaux
<input type="checkbox"/> Absence d'installation	Non respect de l'article L 1331-1-1 du code de la santé publique ↳ Mise en demeure de réaliser une installation conforme dans les meilleurs délais			
<input type="checkbox"/> Défaut de sécurité sanitaire <input type="checkbox"/> Défaut de structure ou de fermeture (des ouvrages constituant l'installation) <input type="checkbox"/> Implantation à moins de 35 m en amont hydraulique d'un puits privé déclaré et utilisé pour l'AEP d'un bâtiment ne pouvant pas être raccordé au réseau public de distribution.	<b>Installation présentant un danger pour la santé des personnes</b> <b>Installation non-conforme (cas a)</b> ↳ Travaux obligatoires sous le délai prescrits par le SPANC sans pouvoir dépasser 4 ans ↳ <b>si vente</b> travaux dans un délai de 1 an			
<input type="checkbox"/> Installation incomplète	<b>Installation non conforme</b> travaux obligatoires : (cas C) ↳ <b>si vente</b> travaux dans un délai de 1 an	<b>Installation non-conforme</b> (cas a) ↳ Travaux obligatoires sous 4 ans ↳ <b>si vente</b> travaux dans un délai de 1 an	<b>Installation présentant un risque environnemental avéré</b>	
<input type="checkbox"/> Installation significativement sous-dimensionnée			<b>Installation non-conforme</b> (cas b) ↳ Travaux obligatoires sous 4 ans ↳ <b>si vente</b> travaux dans un délai de 1 an	
<input type="checkbox"/> Installation présentant des dysfonctionnements majeurs				
<input type="checkbox"/> Installation présentant des défauts d'entretien ou une usure de l'un de ses éléments constitutifs				
<i>Avis de conformité réalisé sur constat du technicien et des déclarations du propriétaire (ou de la personne qui le représente). La responsabilité du propriétaire reste engagée en cas de vices cachés</i>				

### SCHEMA DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Plan et localisation de l'installation (Ech.:1/200):



SPANC du Val d'Adour

80 bis avenue Claude Chalin 65 500 VIC EN BIGORRE

Tel : 05 62 96 72 80 Mail : [spanc@va-environnement.fr](mailto:spanc@va-environnement.fr)

**Légende :**



Fosse Toutes Eaux



Fosse septique



Préfiltre



Bac à Graisses



Regard de visite/contrôle



Ventilation Primaire et Secondaire

SdB = Salle de Bain

C = Cuisine

MàL = Machine à Laver

EM = Eaux Ménagères

EV = Eaux Vannes

CEP = Captage Eau Potable

PR = Pompe de relevage

EP = Eaux pluviales

**COMMENTAIRES :**

**Le dispositif est largement surdimensionné vis à vis de la capacité d'accueil de l'habitation.**

**Lors de la remise en marche du dispositif, il est conseillé de se rapprocher du fournisseur de la marque TRICEL afin d'optimiser au mieux le fonctionnement de l'installation selon les besoins.**

**Pour toutes informations complémentaires le SPANC du Val d'Adour se tient à votre disposition.**

*Ce contrôle, attestant du fonctionnement de votre installation,  
est un contrôle périodique qui sera réalisé dans une moyenne de 10 ans*

Fait à Vic-Bigorre, le 23/06/2020

**Le technicien, Yann BERTRAND**

**Le Président, Frédéric RE**

